

M^e Victoria CABAYÉ membre du **Cabinet ROUSSEL CABAYÉ & Associés**, Avocat au Barreau de Toulon - 718 avenue du Général de Gaulle – 83270 SAINT-CYR-SUR-MER - T : 04 91 33 14 59

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN LOT

Au plus offrant et dernier enchérisseur - A l'audience d'adjudication du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Toulon, sis Place Gabriel Péri – CS 90506 - 83401 TOULON

L'adjudication aura lieu le JEUDI 11 JUIN 2026 à 15h00

Aux requête, poursuites et diligences de Maître Gilles PELLEGRINI, mandataire judiciaire, demeurant 7/9 place de la Gare-La Varenne ST Hilaire-CS 60013-94214 Saint Maur des Fosses Cedex, ès qualité de mandataire liquidateur de Monsieur Etienne Latreille, nommé à cette fonction par jugement du tribunal judiciaire de Paris en date du 23 mars 2023 (RG n°22/15321). Ayant pour avocat constitué **M^e Victoria CABAYÉ** membre du **Cabinet ROUSSEL CABAYÉ & Associés**, Avocat au Barreau de Toulon

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

A TOULON (83000) - 2 place Gambetta

Cadastré section CN n° 545 pour une surface de 00 ha 01 a 09 ca.

UN STUDIO de 22,02 m² **portant le n° 606 situé au 6^{ème} étage**

Constitué par la réunion matérielle de deux lots de copropriété, à savoir les lots de copropriété n°7 et 11.

Et les 40/1000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales

L'OCCUPATION DES LIEUX EST INCERTAINE

MISE à PRIX : 30 000 €

A défaut d'enchères, cette mise à prix sera baissée du tiers, puis de la moitié

Consignation pour enchérir : chèque de banque à l'ordre de la Carpa ventes immobilières représentant 10 % du montant de la mise à prix soit un montant de 3 000 €

Outre les clauses et conditions énoncées au cahier des Conditions de vente

On ne peut porter des enchères que par le ministère d'un Avocat au Barreau de TOULON, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Fait et rédigé à SAINT-CYR-SUR-MER, le 14 avril 2026 signé, **M^e Victoria CABAYÉ**, Avocat

RENSEIGNEMENTS : 1°) **M^e Victoria CABAYÉ** membre du **Cabinet ROUSSEL CABAYÉ & Associés**, Avocat au Barreau de Toulon - 718 avenue du Général de Gaulle – 83270 SAINT-CYR-SUR-MER - T : 04 91 33 14 59 -

accueil@rousselcabaye.fr. 2°) **M^e Pauline BREUZET-RICHARD** membre de **JCD Avocats**, Avocat au Barreau de PARIS, 81 rue de Monceau 75008 PARIS - T : 01.56.59.29.97 de 10h à 12h. Le cahier des conditions de vente peut être consulté en original au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de TOULON (RG 26/00013), et en copie au Cabinet de **M^e Victoria CABAYÉ**. Renseignements sur site Internet : **www.aventes.fr** - **www.licitor.com**

VISITE SUR PLACE LE : 27 MAI 2026 DE 9 H À 10 H

M^e Victoria CABAYÉ membre du **Cabinet ROUSSEL CABAYÉ & Associés**, Avocat au Barreau de Toulon - 718 avenue du Général de Gaulle – 83270 SAINT-CYR-SUR-MER - T : 04 91 33 14 59

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN LOT

Au plus offrant et dernier enchérisseur - A l'audience d'adjudication du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Toulon, sis Place Gabriel Péri – CS 90506 - 83401 TOULON

L'adjudication aura lieu le JEUDI 11 JUIN 2026 à 15h00

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

A TOULON (83000)

2 place Gambetta

Cadastré section CN n° 545 pour une surface de 00 ha 01 a 09 ca.

UN STUDIO de 22,02 m²

portant le n° 606 situé au 6^{ème} étage

Constitué par la réunion matérielle de deux lots de copropriété, à savoir les lots de copropriété n°7 et 11.

Et les 40/1000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales

L'OCCUPATION DES LIEUX EST INCERTAINE

MISE à PRIX : 30 000 €

A défaut d'enchères, cette mise à prix sera baissée du tiers, puis de la moitié

Consignation pour enchérir : chèque de banque à l'ordre de la Carpa ventes immobilières représentant 10 % du montant de la mise à prix soit un montant de 3 000 €

Outre les clauses et conditions énoncées au cahier des Conditions de vente

On ne peut porter des enchères que par le ministère d'un Avocat au Barreau de TOULON, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Fait et rédigé à SAINT-CYR-SUR-MER, le 14 avril 2026 signé, **M^e Victoria CABAYÉ**, Avocat

RENSEIGNEMENTS : 1°) **M^e Victoria CABAYÉ** membre du **Cabinet ROUSSEL CABAYÉ & Associés**, Avocat au Barreau de Toulon - 718 avenue du Général de Gaulle – 83270 SAINT-CYR-SUR-MER - T : 04 91 33 14 59 -

accueil@rousselcabaye.fr. 2°) **M^e Pauline BREUZET-RICHARD** membre de **JCD Avocats**, Avocat au Barreau de PARIS, 81 rue de Monceau 75008 PARIS - T : 01.56.59.29.97 de 10h à 12h. Le cahier des conditions de vente peut être consulté en original au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de TOULON (RG 26/00013), et en copie au Cabinet de M^e Victoria CABAYÉ. Renseignements sur site Internet : **www.aventes.fr** - **www.licitor.com**

VISITE SUR PLACE LE : 27 MAI 2026 DE 9 H À 10 H